

No. 38050

July 12, 2018

Le 12 juillet 2018

BETWEEN:

ENTRE :

Kurt McKnight

Kurt McKnight

Applicant

Demandeur

- and -

- et -

Bank of Nova Scotia Trust Company

Société de Fiducie Banque de
Nouvelle-Écosse

Respondent

Intimée

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion to strike out the respondent's response is dismissed with costs to the respondent. The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal for Ontario, Number M48199, dated August 31, 2017, is dismissed for want of jurisdiction, with costs to the respondent.

La requête en radiation de la réponse de l'intimée est rejetée avec dépens en faveur de l'intimée. La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de l'Ontario, numéro M48199, daté du 31 août 2017, est rejetée pour défaut de compétence, avec dépens en faveur de l'intimée.

J.S.C.C.
J.C.S.C.